



**TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES**  
SECTION REGIONALE NORD-PAS-DE-CALAIS  
<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/>



## **CHSR des 9 et 21 juillet 2010 sur la souffrance au travail**

Ce 9 juillet, nous nous réunissions en Comité d'Hygiène et de Sécurité Régional sur la souffrance au travail dans les services. Retour sur deux réunions où la Direction a clairement montré son désir d'afficher sans rien changer, ni rien concéder sur les causes de la souffrance.

**"La vraie souffrance, c'est d'être chômeur, c'est pas d'être fonctionnaire payé avec des salaires plus que corrects" Marie Laure Balmès**

Et urgence, il y avait... ce que la Directrice avait bien compris puisqu'elle n'a mis que 4 mois à répondre à une demande des organisations syndicales. Et encore, il aura fallu batailler ferme pour que la Directrice daigne nous communiquer non sans difficultés trois rapports plutôt alarmants établis par les Services de Médecine du travail. Qu'y avait-il dans ces trois rapports: l'affirmation par des médecins du travail que dans nos services aussi des agents vont mal - et pour certains très mal - tantôt pour des raisons propres à certains sites tantôt à cause de la pression infligée par la hiérarchie. Dans les deux cas, l'action ou l'inaction de la hiérarchie est en cause : « non résolution de conflits », « sentiment de manque de considération », « modifications organisationnelles et structurelles profondes posant question sur le sens du travail et affectant le collectif » et en particulier relative au « suivi des activités », « non remplacement des effectifs », modifications des locaux, incompréhension de décisions hiérarchiques », « perception pour plusieurs salariés de ne pas être soutenus, et/ou reconnus dans leur travail ». Pour une fois que c'est pas nous qui le disons !!!

### **Un DA et ça repart !**

Disons le tout net, pour les situations où la vie est rendue difficile entre les agents, la Direction a une solution toute trouvée : plus de chefs. plus de

chefs et encore plus de chefs avec plus de pouvoirs... et naturellement tout ira mieux. Attention, ça va chefer ! S'il est bien évident que les chefs déjà en poste devraient souvent mieux jouer leur rôle en clarifiant l'organisation pour faciliter la vie des agents, il est moins sûr qu'une couche de chef supplémentaire rende moins indigeste le pudding administratif qu'on est en train de nous concocter...

Pour le site où les problèmes sont plus strictement organisationnels les directions locales et régionales éludent carrément le problème, le nient alors qu'il est pourtant clairement posé par le médecin du travail : Cap sitere, l'exigence de faire du chiffre, la mise en concurrence individuelle des agents, le déroulement des entretiens individuels et il faut bien le dire l'attitude de certain-e-s directeurs-trices. Pendant des heures de travail au corps nous avons rappelé que la mise en œuvre de Cap sitere n'a jamais été accompagnée d'aucune étude sur la charge de travail et les modifications sur le sens du travail qu'elle engendrait – ce que nous dénonçons depuis longtemps – le non-remplacement des agents de catégories C, qu'il n'était pas admissible d'entendre dire et répéter que son voisin faisait « plus de chiffres » et qu'il allait falloir le rattraper, et que quoi qu'il en soit tout ce qui n'était pas dans Cap sitere n'était pas du travail.

Tout de même, la Direccte a fini par concéder qu'il n'était pas normal de comparer individuellement les chiffres des agents entre eux... pas plus que de ne faire dérouler l'entretien professionnel que sur les chiffres issus de Cap sitere... Ouf nous voilà rassurés !

En conclusion de ces longs débats pour faire admettre la réalité vécue dans les services et nous aider à trouver des solutions, SUD et la CGT ont proposé d'avoir recours à un expert qui analyse la situation des trois sites, propose des solutions et dont les conclusions pourraient être transposées à la région. La Direction a voté contre - parce qu'elle n'a pas aimé la façon dont on le demandait - mais elle a accepté la demande... Rendez-vous 15 jours plus tard pour le 2<sup>ème</sup> round sur le cahier des charges de l'expert.

**21 juillet : un pas en avant, deux pas en arrière...**

Cette fois conformément à notre demande, la Direction avait réuni - ça semblait être le bon sens - les médecins du travail des sites concernés. Après l'accord donné pour l'expertise 15 jours plus tôt, il fallait s'en douter, la Direccte voudrait reprendre les choses en main. Ce fut chose faite. Intimidation du médecin le plus direct dans son propos, minimisation de la portée des constats effectués... Circulez y'a rien à voir ! Car comme chacun sait, les agents font souvent des blagues au médecin du travail quand ils le voient, c'est bien connu.

Sans vous refaire toute la présentation que vous devriez trouver dans le compte rendu officiel (si si vous y avez droit !), on vous met juste un petit extrait pour vous donner la tendance, dans lequel un consultant d'un service de médecine du travail a insisté lourdement pour la mise en place de plus de hiérarchie sur le site, d'un « leader charismatique » (on croit rêver !). Notons sa fine métaphore : « *C'est comme dans les meutes de loup, il y a un leader, le mâle alpha...* » Nous restons sans voix devant une analyse aussi féroce et souhaitons bon courage aux agents concernés...

S'ensuit un long débat digne des meilleurs café PMU de la région sur la nature intrinsèquement perverse de l'organisation en section (on exagère à peine) et la soi-disant nécessité de chambouler histoire de remettre un chef en haut de tout ça, doublé d'un jeu de marionnette bien huilé entre la CFDT et la Direction, je fais tes questions, tu fais mes réponses, je réponds à ta place... Dupont et Dupond n'ont eu de cesse de tout faire pour botter en touche, ralentir en réclamant de-ci un grand diagnostic régional, de-là que les situations soient enterrées (pardon traitées) au niveau local... et le travail de l'expert dans tout ça ? Ben on verra au mois de septembre... peut être.

### **Le verbe "SOUFFRIR" par MLB**

**Moi je sais ce que c'est que souffrir  
Tu souffres mais j'te crois pas  
Il peut toujours souffrir, j'en ai rien à faire  
Nous ne souffrons pas  
Vous allez souffrir  
Ils souffriront mais ce sera pas mon problème**

Bref, après plusieurs heures de discussions creuses, nous demandons à mettre au vote un projet de cahier des charges pour l'expert, rédigé par SUD et la CGT, qui doit intervenir suite au vote de la réunion du 9 juillet. Nous proposons même à la Direction et à la CFDT, d'ajouter des éléments qu'elles souhaiteraient y voir figurer. Refus. La directrice, dans un style Louis XIV, refuse même le vote. Un peu gênée, l'équipe de choc de directeurs qui l'accompagne lui suggère une suspension de séance pour un rappel des règles élémentaires du fonctionnement du CHS. A son retour, la présidente du CHS finit par admettre l'organisation du vote sur le cahier des charges de l'intersyndicale SUD-CGT. L'Administration (3 voix plus la CFDT) vote comme on pouvait s'y attendre contre ; SUD et la CGT votent pour, ce qui implique l'adoption du cahier des charges (c'est le texte qui le dit)...La suite dépendra de la réactivité de l'administration à lancer la procédure en vue de trouver le cabinet.

L'après midi, on apprendra que l'année 2011 sera pire que la fin de l'année 2010 et pire encore que le début de l'année 2010, que la rigueur s'installe, que les projets immobiliers visant à entasser les agents se multiplient, que les fonds de l'Etat utilisés par les agents de l'emploi vont fondre comme peau de chagrin, que le non-remplacement des agents C va poser problème (ils le découvrent)...tout cela bien sûr est sans rapport avec le long débat du matin...à suivre.